



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Augmenter la prestation canadienne pour les personnes handicapées

25 avril 2025

Augmenter, à compter du 1er juillet 2025, le montant maximal de la prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH) afin de combler l'écart entre l'aide sociale et le seuil de pauvreté tel que défini d'après les mesures du panier de consommation (MPC) de Statistique Canada. Cette prestation sera récupérée à hauteur de 50 % sur le revenu net supérieur à 5 000 \$ (indexé sur l'inflation) d'une personne admissible. Les personnes admissibles peuvent demander la PCPH ou le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH).

Coût de la mesure proposée

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Coût total Millions de dollars	3 380	4 890	5 424	5 841	6 233	25 769

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Estimation et méthode de projection

Le DPB a utilisé son modèle de la prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH) pour estimer les prestations futures en fonction de la mesure proposée. Le coût total a été calculé comme étant la différence entre les deux projections.

Dans son modèle de la PCPH, le DPB a utilisé les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (2017) de Statistique Canada et les données à jour de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur les certificats pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) afin de prévoir le taux d'utilisation de la PCPH.

L'Enquête canadienne sur l'incapacité était liée aux données sur le revenu du formulaire T1FF de 2017, qui ont été combinées pour déterminer le montant de la réduction pour chaque bénéficiaire. Le modèle a pris également en compte les interactions entre l'utilisation de la PCPH et du CIPH dans le cadre du

programme proposé, ainsi que l'interaction entre le CIPH et l'augmentation du montant personnel de base proposée par le parti. La Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada et la prévision de référence du coût des promesses électorales (CPE) du DPB ont servi à estimer la croissance du revenu et l'inflation¹. L'augmentation historique du nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH a servi à prévoir la hausse du taux d'utilisation durant les années à venir.

Sources de l'incertitude

Les principales sources d'incertitude sont liées aux données et hypothèses relatives à l'utilisation de la PCPH, ainsi qu'à la croissance du taux d'utilisation de la PCPH durant la période visée. Il y a également de l'incertitude en ce qui concerne l'ampleur des effets de l'interaction entre l'utilisation de la PCPH et du CIPH, ainsi que de l'interaction entre le CIPH et le montant personnel de base.

Sources des données

Statistiques sur la gravité des limitations, les certificats pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et l'utilisation

Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'invalidité (2017), [Statistiques sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées](#), réponse de l'ARC à la demande de renseignements no IR0769 du DPB

Données sur le revenu et prévisions en matière de revenu

Statistique Canada, BD/MSPS, prévision de référence du CPE du DPB, fichier des familles T1 (2017)

IPC

Prévision de référence du CPE du DPB

Niveaux d'aide sociale

[Maytree Welfare in Canada Report, 2023](#)

Mesures du panier de consommation (MPC) de Statistique Canada

[Tableau 11-10-0066-01 de Statistique Canada](#)

1. L'analyse se fonde en partie sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada (BD/MSPS). Les hypothèses et les calculs qui sous-tendent les résultats de simulation de la BD/MSPS sont ceux du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), et celui-ci assume l'entière responsabilité à l'égard de l'utilisation et de l'interprétation des données.